

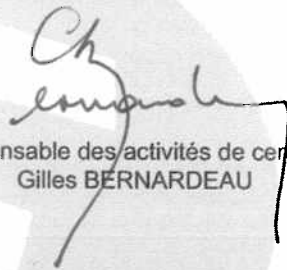
CERTIFICAT MARQUE NF
ÉLÉMENTS DE STRUCTURE LINÉAIRES EN BÉTON ARMÉ ET BÉTON PRÉCONTRAITDécision d'admission
n°136.001 du 07/03/08Décision de reconduction
n°136.004 du 11/02/11Établissement : **TECHNI PREFA**
BP 125
Route de NANTES- VRINES
79103 THOUARS CEDEX
FRANCE
Siège social : **TECHNI PREFA**
79100 SAINTE RADEGONDE

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits listés en annexe sont conformes au référentiel de certification **NF 394** **Éléments de structure linéaires en béton armé et béton précontraint** et à la norme **NF EN 13225** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 394, pour les produits listés en annexe.

Dénominations commerciales : **Poteaux TECHNI PREFA**
Poutres TECHNI PREFA

Pour le CERIB


Le Responsable des activités de certification
Gilles BERNARDEAU79N001
Code interne : B2 - G2**CARACTERISTIQUES CERTIFIEES**Résistance caractéristique à la compression du béton à 28 jours
Durabilité : classes d'exposition du béton
Aptitude à l'utilisation en zone sismique

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :
Yann ROUILLE
Tél.: 02 37 18 48 38
Fax.: 02 37 32 63 46

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

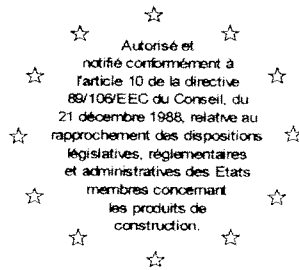
Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.



Centre d'Études et de Recherches
de l'Industrie du Béton

Organisme notifié n°1164



TECHNI PREFA
BP 125
Route de NANTES- VRINES
79103 THOUARS CEDEX
FRANCE

Certificat du contrôle de production en usine

1164-CPD-ESL043

(version originale en langue française)

Dans le cadre de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le(s) produit(s) de construction :

Éléments de structure linéaires en béton Concrete linear structural elements*

fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, et dont les propriétés relatives aux exigences essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon la méthode 3,
sur le marché de l'espace économique européen par :

TECHNI PREFA
79100 SAINTE RADEGONDE

et fabriqué(s) dans l'usine :

TECHNI PREFA
79103 THOUARS CEDEX

est (sont) soumis par le fabricant aux essais de type initiaux et à un contrôle de la production en usine et autres essais sur échantillons selon le plan de contrôle préétabli, et que le CERIB, organisme notifié (n° d'identification : 1164), a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance, l'évaluation et l'acceptation continue du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 13225:2005

sont appliquées.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration de conformité du produit établie par le fabricant, son représentant désigné établi dans l'espace économique européen, et la spécification technique de référence.

Ce certificat, délivré pour la première fois le 16 novembre 2007, annule et remplace le certificat renouvelé le 18 février 2008 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 18 février 2014.

La liste des certificats de conformité délivrés par le CERIB est tenue à jour au CERIB.

Délivré à Epernon, le 18/02/11
Révision n° 2


Gilles BERNARDEAU
Directeur Qualité Industrielle

* La liste des éléments de structure linéaires figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant (catalogue, plans de calepinage, note de calcul...). Elle est surveillée par le CERIB lors des audits de suivi.

BP 30059
28231 ÉPERNON CEDEX
FRANCE

Tél 02 37 18 48 00
Fax 02 37 83 67 35
e-mail cerib@cerib.com
www.cerib.com



Centre Technique Industriel (loi du 22 juillet 1948)
SIRET 775 682 784 00027 - NAF 7219Z
Le CERIB est organisme certificateur, mandaté par AFNOR
Certification pour la certification de produits. Il est notifié
par l'État pour le marquage CE des produits (n° 1164)



ESSAIS n° 1-0001
ÉTALONNAGES n° 2-1161 - n° 2-1019 - n° 2-1132
CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS n° 5-0002
INSPECTION DES MACHINES n° 3-157
(portées disponibles sur www.cofrac.fr)